

► Santé Sécurité au Travail

Une équipe au service des actifs agricoles

- **Préserver la santé**
- **Intégrer le bien-être au travail**
- **Optimiser la sécurité**

- **Sensibiliser**
aux risques professionnels
- **Accompagner**
à l'amélioration des conditions de travail
- **Aider**
à concilier santé et performance

LE SERVICE SST DE LA MSA MET EN OEUVRE DES ACTIONS RÉPONDANT AUX 6 ORIENTATIONS

1 RISQUE ANIMAL (BOVINS / ÉQUINS)

- Former à la manipulation/contention des bovins en sécurité
- Diffuser des connaissances et initiatives de prévention grâce à l'observation d'activités d'élevage
- Former au comportement du cheval et à son éducation
- Sensibiliser à la préparation physique et mentale des cavaliers et des professionnels du cheval

2 RISQUE CHIMIQUE

- Sensibiliser des employeurs et exploitants au risque chimique
- Accompagner des entreprises dans la réalisation de l'évaluation du risque chimique à l'aide d'un logiciel (Seirich)
- Sensibiliser sur le risque reprotoxique les salariés en âge de procréer
- Accompagner des entreprises dans la mise en oeuvre de mesures de prévention

3 RISQUE CHUTE DE HAUTEUR / MACHINE

- Organiser des formations chute de hauteur
- Observer et analyser des situations de travail sur des machines pour agir sur la conception

4 RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

- Sensibilisation des chefs d'entreprises et exploitants à la prévention des RPS
- Accompagnement des décideurs pour développer des organisations de travail conciliant performance et santé

5 TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

- Mobilisation des employeurs et exploitants sur la prévention des TMS
- Accompagnement des décideurs dans la réalisation d'actions et dans leur évaluation

6 MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Contribuer à l'amélioration du repérage des travailleurs ayant un risque de désinsertion professionnelle
- Sensibiliser des médecins traitants au dispositif de la visite de pré-reprise
- Mobiliser des cellules pluridisciplinaires de maintien en emploi (CPME)





LE MEDECIN DU TRAVAIL

- Evite toute altération de la santé des travailleurs ;
- Conduit des actions en Santé au Travail dans le but de préserver la santé physique et mentale ;
- Conseille les employeurs et les salariés pour diminuer les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;
- Assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques ;
- Contribue à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

L'INFIRMIER EN SANTÉ DU TRAVAIL

- Assure le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs avec le Médecin du Travail ;
- Réalise des actions en milieu de travail (étude de poste) ;
- Participe à des actions d'informations collectives.

LE CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Met en oeuvre la politique de prévention des risques professionnels des salariés et des non-salariés agricoles ;
- Accompagne les employeurs et exploitants dans leurs projets visant à améliorer les conditions de travail ;
- Aide les entreprises à trouver des solutions adaptées pour concilier performance et santé ;
- Mène des actions sur le terrain pour développer la prévention des risques professionnels.

L'ASSISTANT ADMINISTRATIF

- Assure le suivi administratif des dossiers médicaux et entreprises ;
- Assiste les métiers de la SST dans le cadre de leurs missions respectives ;
- Apporte une réponse aux sollicitations des salariés, exploitants et employeurs de main-d'oeuvre.



VOTRE SERVICE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE VOTRE MSA EN NOUVELLE AQUITAINE

► Poitou (79-86)

Prévention des Risques
Professionnels

05.49.44.89.57

Santé au Travail

05.49.44.89.34

► Limousin (19-23-87)

Prévention des Risques
Professionnels

05.55.93.42.37

Santé au Travail

05.55.51.31.14

► Charentes (16-17)

Prévention des Risques
Professionnels

05.46.97.50.75

Santé au Travail

05.46.97.51.04

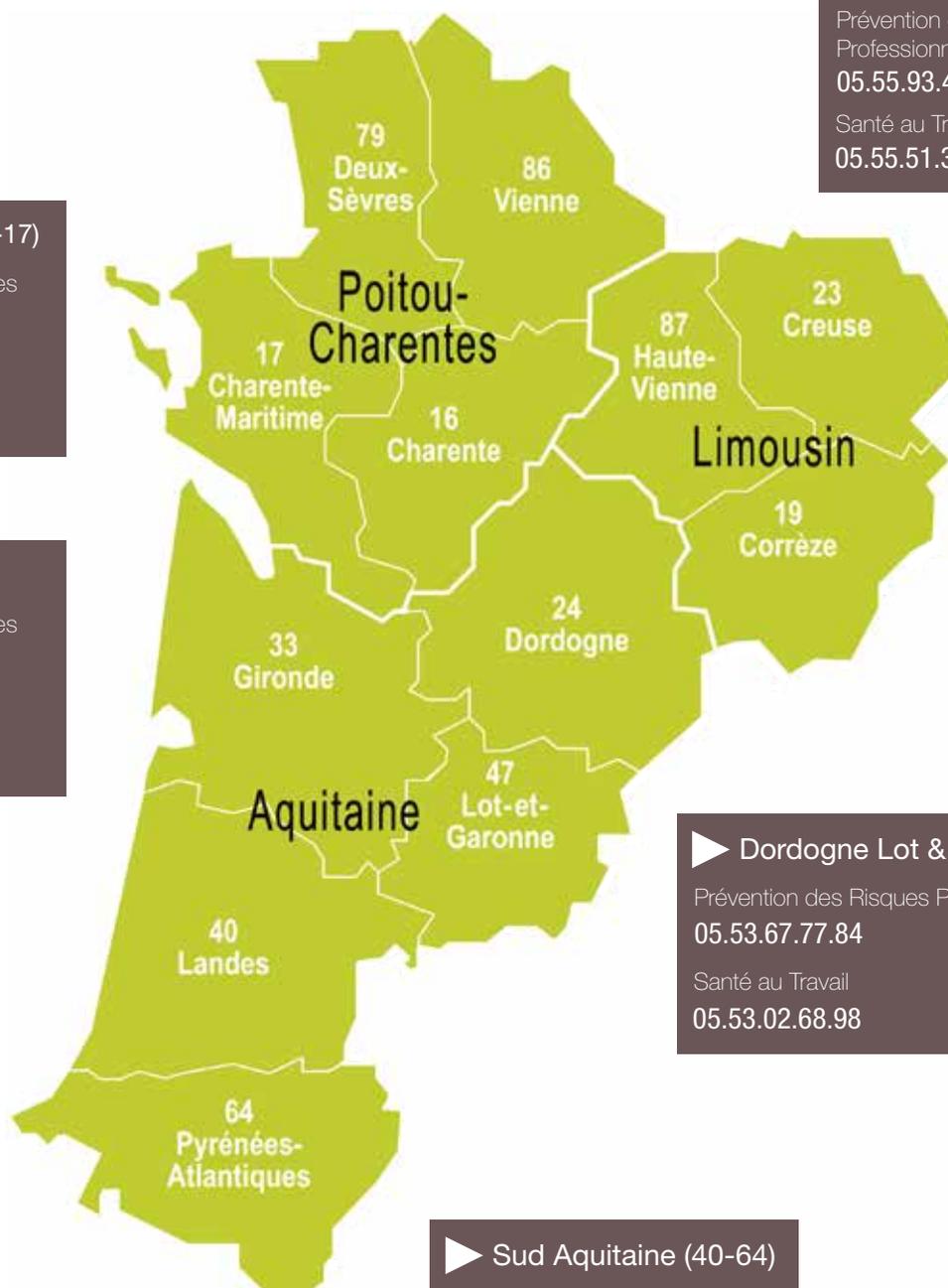
► Gironde (33)

Prévention des Risques
Professionnels

05.56.01.97.71

Santé au Travail

05.56.01.97.68



► Dordogne Lot & Garonne (24-47)

Prévention des Risques Professionnels

05.53.67.77.84

Santé au Travail

05.53.02.68.98

► Sud Aquitaine (40-64)

Prévention des Risques
Professionnels

(64) : 05.59.80.72.49

(40) : 05.58.06.55.89

Santé au Travail

(64) : 05.59.90.17.20

(40) : 05.58.06.55.47